



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2023

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats

Nombre d'adhérents : 37

Présents : 22

Pouvoirs : 1

En 2020-2021, il y avait 30 adhérents. En 2021-2022, 34 adhérents. En 2022-2023, 38 adhérents. Une dizaine d'adhérents ont participé à moins de 5 randonnées.

2. Rapport moral

1- Les randonnées : 18 randonnées douces (autour de 8 km) ont été proposées le mardi matin, 17 randos soutenues (autour de 12 km) le mardi après-midi, et 7 à la journée entre 15 et 20 km.

Pour 2 randonnées à la journée, il y a eu un restaurant le midi avec les boissons payées par le covoiturage : Bayeux en décembre, Honfleur et le bois du Breuil en mai.

2- Les randonnées sont disponibles sur le site de l'association accessible par le site de la mairie de Cambes en Plaine. Un groupe WhatsApp permet l'échange dans le groupe et de déposer les photos des randonnées.

Vote du rapport moral, approbation à l'unanimité.

3. Rapport financier

Recettes : cotisations : 370 €

Subvention mairie : 150 €

Dépenses : Assurance : 165,45 €

Boissons AG 2022 : 31,65

Solde en banque : 938,07 €

Cagnotte covoiturage dépenses Bayeux 121 €, Honfleur 147,50 €

Montant actuel cagnotte covoiturage : 90€

Vote et approbation à l'unanimité.

4. Propositions et orientation pour l'année 2023-2024

La cotisation reste à 10 €.

Les randonnées restent le mardi en alternance le matin pour les douces, l'après-midi pour les soutenues et pour les randonnées à la journée selon les convenances. Certaines randonnées proposées cette année pourront être refaites.

La participation reste à 1 € si la distance est ≤ 30 km. Si la distance est supérieure on passe au calcul réel. Les dépenses de péage seront prises en charge par l'argent du covoiturage. On rappelle que l'argent peut être donné au conducteur du véhicule.

Pour adhérer il faut remplir une fiche d'adhésion, s'acquitter de la cotisation annuelle de 10 €. A partir de cette année l'Association va suivre les recommandations de la FFR. C'est-à-dire pour une nouvelle adhésion fournir un certificat médical et remplir un questionnaire de santé. Pour les anciens adhérents il suffira de vérifier de ne pas répondre oui à une des questions du questionnaire de santé qui représente un engagement moral personnel.

Le nombre maximum d'adhérents passe de 40 à 45, mais avec un seuil de 25 pour chaque randonnée.

Ces modifications du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité moins une abstention.

Les randos douces restent le mardi matin à 9h15, les randos soutenues le mardi après-midi à 13h30 et les randos à la journée le vendredi.

Propositions de randonnée :

- Une rando douce de rentrée à Rots avec visite de la ferme du Colombier et pique-nique à la ferme de Billy
- Fin Septembre : Tour de la Suisse Normande
- Une rando à l'automne dans la forêt de Balleroy, visite du château et restauration rapide au château (un vendredi).

Autres idées en vrac : CityRando le Havre ou Rouen, Rando baie Mont St Michel, rando nuit forêt Grimbosq avec soupe/pâté, rando ornithologique dans les marais de Carentan.

Des randonnées peuvent être proposées à tout moment par chaque adhérent.

5. Conseil d'administration, élection, renouvellement

Actuellement : Dominique Lohy, Martine Gudewicz Lemoine, Catherine Letarouilly, Laurence Dupeuble, Bernadette Hélène, Martine Langeard, Marie Christine Lehobey, Mylène Voisin.

Les statuts précisent un conseil d'administration minimum de 8 membres et un renouvellement du CA par moitié.

Candidats démissionnaires : Dominique Lohy, Martine Gudewicz Lemoine, Catherine Letarouilly, Marie Christine Lehobey

Candidats : Dominique Lohy, Martine Gudewicz Lemoine, Catherine Letarouilly, Marie Christine Lehobey Ghislaine Prévost, Françoise Flèche,

Election à l'unanimité.

Nouveau CA : Dominique Lohy, Martine Gudewicz Lemoine, Catherine Letarouilly, Laurence Dupeuble, Marie Christine Lehobey, Mylène Voisin, Ghislaine Prévost, Françoise Flèche

Fin de l'assemblée Générale

Conseil d'Administration

Le conseil d'Administration se réunit suite à l'assemblée générale pour élire son bureau.

Membres du CA : Dominique Lohy, Martine Gudewicz Lemoine, Catherine Letarouilly, Laurence Dupeuble, Marie Christine Lehobey, Mylène Voisin, Ghislaine Prévost, Françoise Flèche.

Elues à l'unanimité pour constituer le bureau :

Présidente : Dominique Lohy

Trésorière : Mylène Voisin

Secrétaire : Martine Gudewicz Lemoine

Secrétaire adjointe : Françoise Flèche